

UN PROJET DE PARC ÉOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE JOUHET (86)

Permanence publique d'information - 2 octobre 2024

EnergieTEAM et votre conseil municipal étudient ensemble la faisabilité d'installer un projet de mix énergétique de 6 MWc et 6 éoliennes au nord-est de la commune de Jouhet.



- 6 éoliennes d'une puissance unitaire de 4,2 MW et d'une hauteur d'environ 180 mètres en bout de pale



- Puissance totale : 25.2 MW
- Production annuelle : 58 400 MWh
- Équivalent à la consommation annuelle en électricité (chauffage compris) de 25 300 habitants



- 23 500 tonnes de CO₂ évitées
- Équivalent à 3 130 tours du monde en avion



L'éolienne la plus proche des habitations serait située entre 520 et 710 mètres



2 postes de livraison

ACTUALITÉ DU PROJET

• Mars 2024 : signature de la convention avec la mairie pour l'utilisation des chemins d'accès au parc éolien.

• Avril 2023 : début de l'étude acoustique.

• Mars 2023 : début de l'étude d'impact et paysagère.

• Février 2023 : installation du mât de mesure de vent.

• Novembre 2022 : début des études écologiques.

• Mars 2022 : première réunion d'information avec les habitants et les élus.

• Janvier 2021 : délibération du conseil municipal de Jouhet pour la poursuite des études et l'utilisation des chemins.

• Novembre 2020 : rencontres avec les élus de la communauté de communes de Vienne et Gartempe, ainsi que les propriétaires et exploitants.

• Novembre 2020 : présentation du projet au maire et aux adjoints de la commune de Jouhet.

ZONE D'IMPLANTATION

POTENTIELLE DES ÉOLIENNES

La zone qui pourrait accueillir ce projet de mix énergétique de 6 MWc et de 6 éoliennes est présentée sur la carte ci-dessous.

L'emplacement des éoliennes sera proposé à l'administration lors du dépôt du projet.

La zone dans laquelle pourraient être installées ces éoliennes est indiquée en bleu sur la carte. Elles se situeraient à plus de 500 mètres des premières habitations.

Les communes d'Haims, Antigny, Leignes-sur-Fontaine, Pindray, Montmorillon et Journet sont invitées à prendre part au comité de projet.



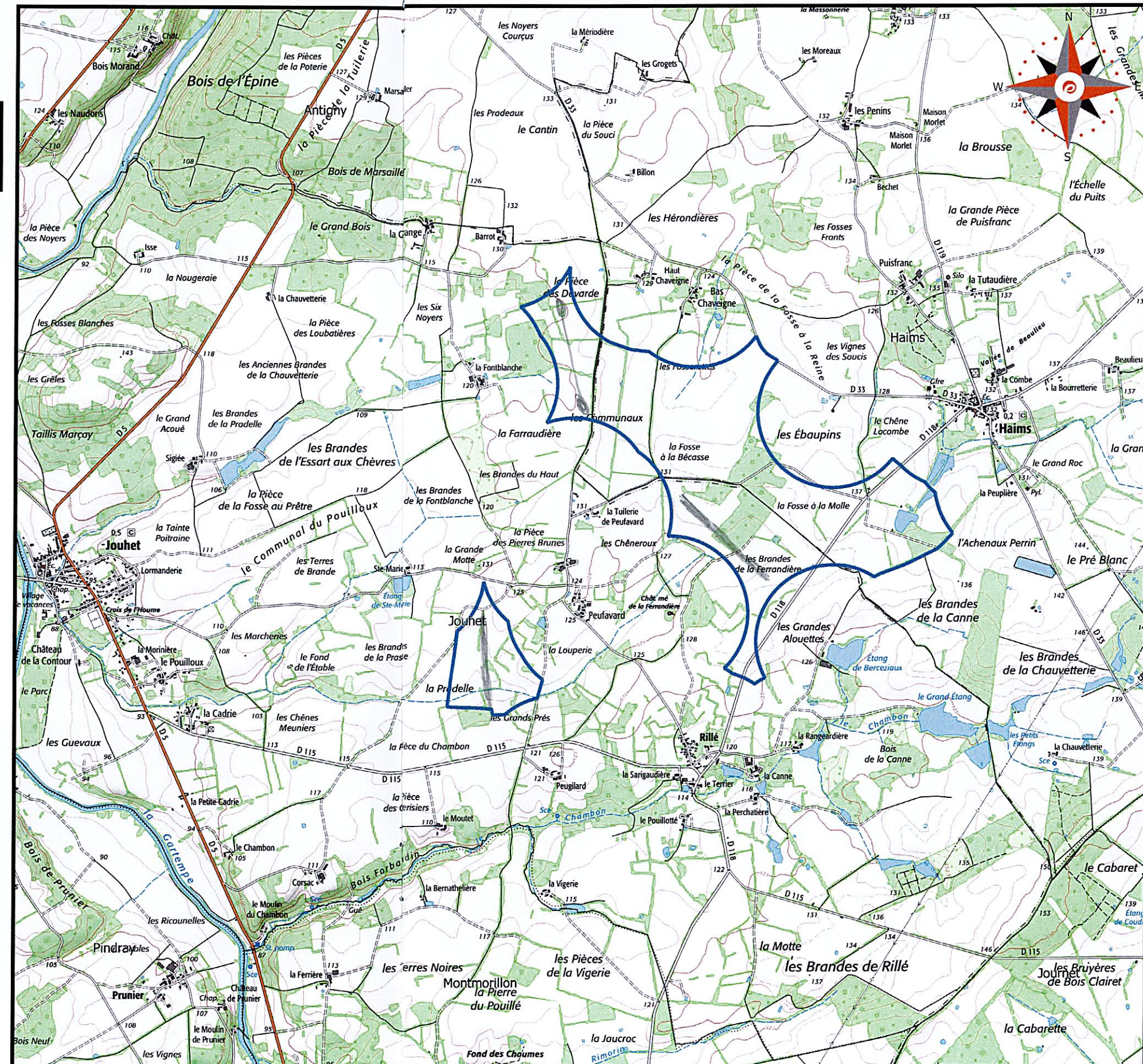
Projet de parc éolien

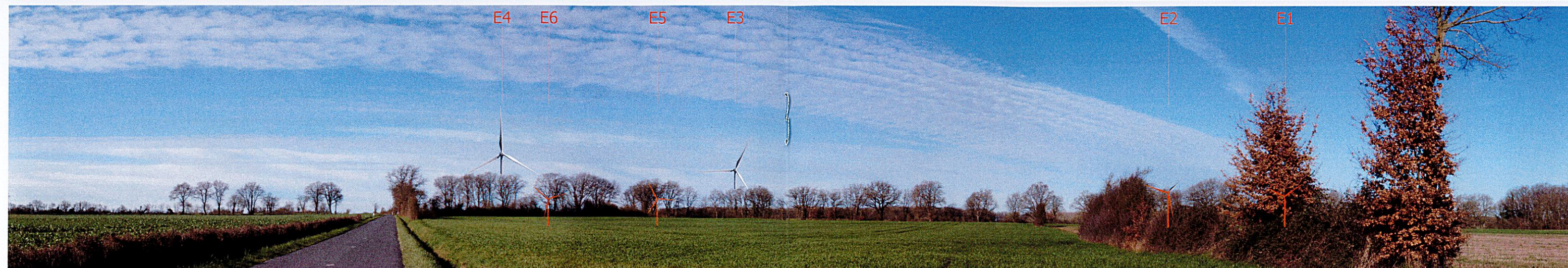
Jouhet (86)

Février 2024

Légende

- Zone d'implantation potentielle (500 m des habitations)
- Limite de commune

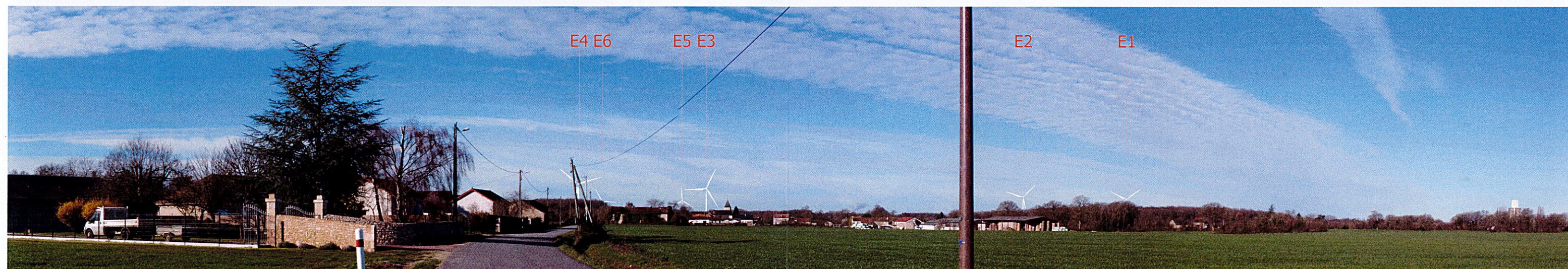




Point de vue n°1 :

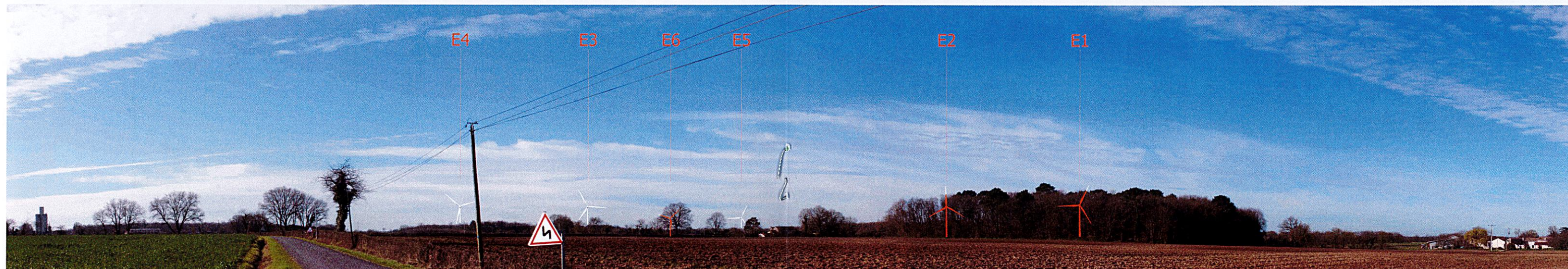
Depuis la commune d'Haims, sortie sud-ouest, par l'axe routier D118.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à 1 100 mètres (E4).

Les éoliennes matérialisées en orange ne sont pas visibles depuis ces points de vue.



Point de vue n°2 :

Depuis la commune d'Haims, entrée est par l'axe routier D118, au niveau de la patte d'oie en direction du groupe d'habitations de Beaulieu.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à 2 300 mètres (E4).



Point de vue n°3 :

Depuis la commune d'Haims, sur l'axe routier D119, à l'intersection entre le hameau Les Pénins et celui de la Charillonnerie.
L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à 2 500 mètres (E1).

COMMENT S'INTÈGRENT LES

ÉOLIENNES DANS LE PAYSAGE



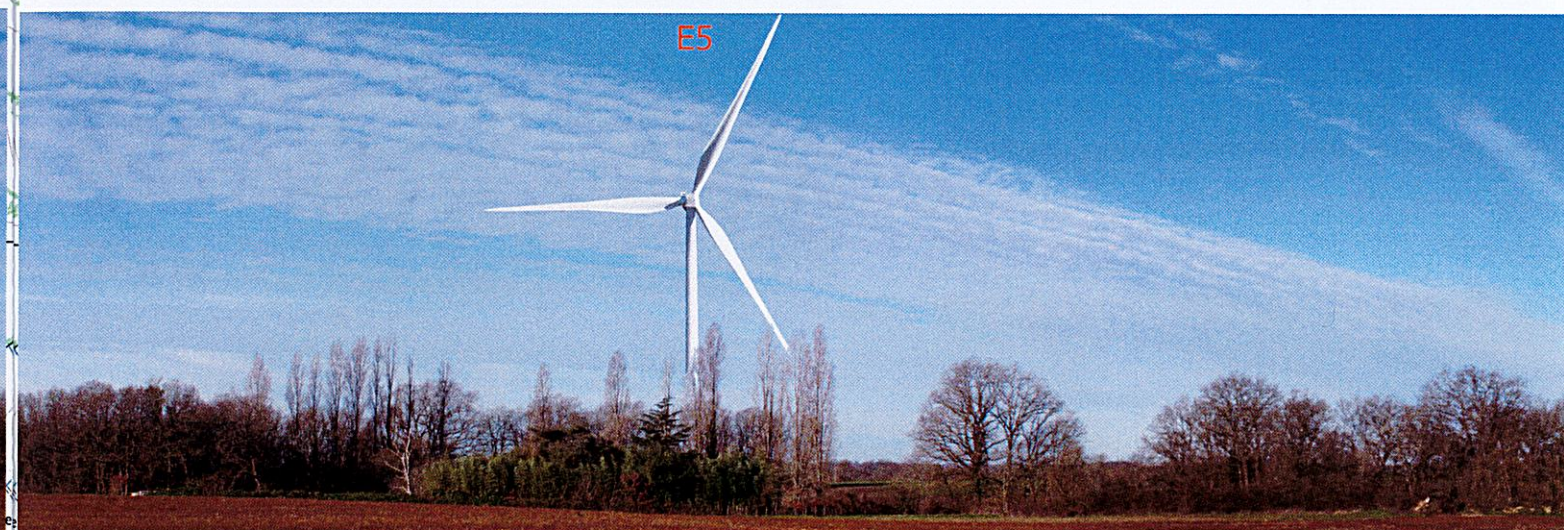
Point de vue n°4 :

Depuis la commune d'Haims, sur l'axe routier D33, seule entrée (hors chemins agricoles) des hameaux Le Haut Chaveigne et Le Bas Chaveigne. L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à 660 mètres (E1).



Point de vue n°5 :

Depuis la commune de Jouhet, au hameau de Peufavard. L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à 540 mètres (E5).

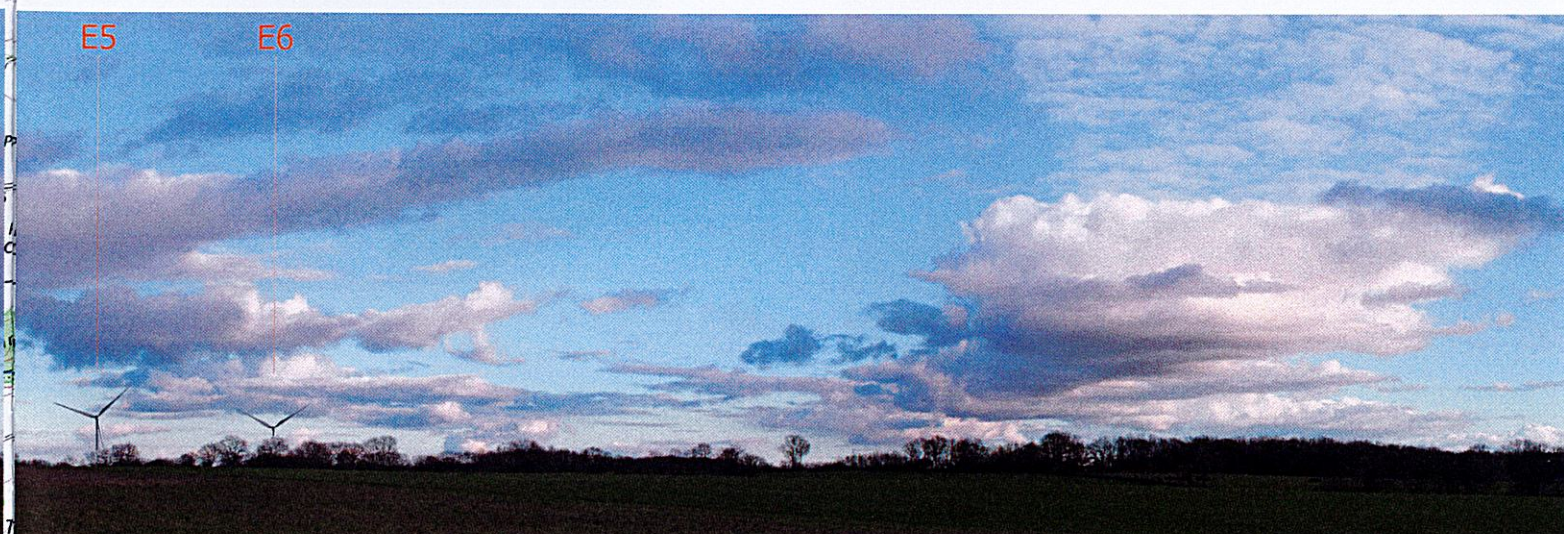


Les éoliennes matérialisées en orange ne sont pas visibles depuis ces points de vue.



Point de vue n°6 :

Depuis la commune de Jouhet, rue de Lormandrie, à l'extrémité est du lieu de vie, offrant un panorama sur le plateau des Terres de Brandes. L'éolienne la plus proche du point de vue se situe à 2 400 mètres (E5).



UNE ÉNERGIE QUI FAVORISE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Ce parc éolien s'inscrit au cœur du territoire en soutenant l'emploi local et avec des retombées écologiques et financières.

En effet, les taxes reversées par l'exploitant aux communes mais aussi à la communauté de communes et au département, pendant au moins les vingt-cinq prochaines années, représentent environ 245 000 € par an, dont :

- ➊ Plus de 50 500 € pour la commune
- ➋ 69 500 € pour le département
- ➌ 125 000 € pour la communauté de communes.

Ces taxes permettent ainsi d'accompagner les projets de développement local et de dynamiser le territoire pour compléter son attractivité.

POURQUOI LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SONT-ELLES INDISPENSABLES ?

Nous avons besoin de produire beaucoup plus d'électricité provenant des énergies renouvelables pour :

- ➊ Lutter contre le dérèglement climatique et atteindre la neutralité carbone ;
- ➋ Garantir l'indépendance énergétique en France.
- ➌ Maintenir le prix de l'électricité à un prix acceptable

C'est pour toutes ces raisons que le scénario de RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, fixe comme objectifs en 2035 :

- ➊ 43 GW d'éolien terrestre, ce qui équivaut à multiplier par 2,5 la puissance actuelle
- ➋ 100 GWc de photovoltaïque

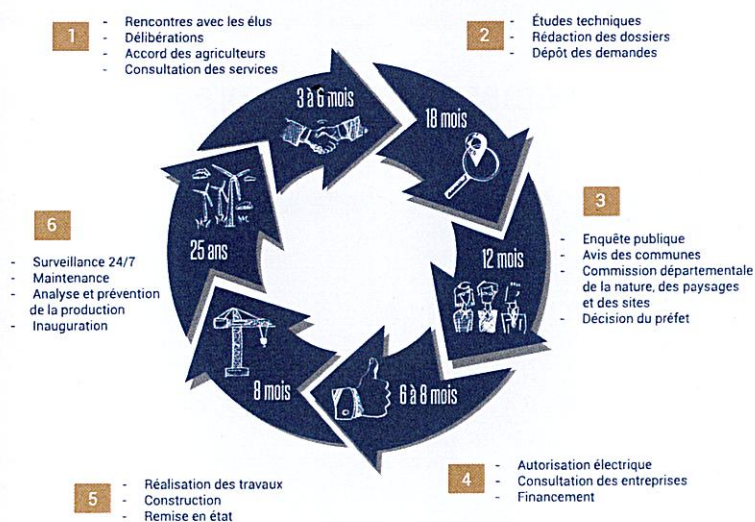
ENERGIETEAM VOUS OFFRE UN ARBRE

Dans toutes les communes où nous implantons des parcs éoliens, dans l'ouest, le nord et l'est de la France, nous offrons aux riverains un ou deux arbres à planter dans leur jardin.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants, nous proposons des arbres fruitiers (cerisier, pommier, poirier, noisetier...).

Depuis quelques mois, nous avons distribué plus de 7 000 arbres aux riverains de nos parcs. Nous installons également des ruches, des haies ou encore des vergers dans les communes intéressées.

TOUTES LES ÉTAPES D'UN PROJET ÉOLIEN



Agence de Niort

ZI Saint-Florent, rue du Nord - 79000 NIORT

Tél : 02 41 61 23 36 / Mail : laurent.redon@energieteam.fr